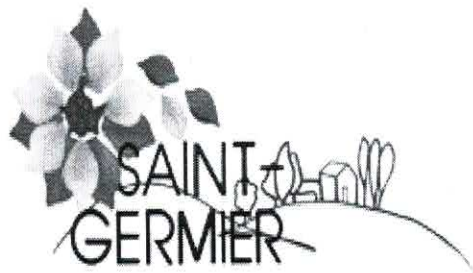


Mairie de Saint-Germier



République Française

Département

Haute - Garonne

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE SAINT-GERMIER**

SEANCE du JEUDI 22 FEVRIER 2024

Convocation du 13 Février 2024

Affichage du 13 Février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux février à 19 heures, le conseil Municipal de la commune de Saint-Germier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame ESCRICH FONS Esther, Maire.

Présents : AMILHAT GROLLIER Isabelle - BARBE Cécile - CREMEY Sylvie - ESCRICH-FONS Esther - FONS Alizée - GAYON Céline - HEDIN Philippe - ROUQUET Gérard --

Absent excusé : DAVANT Dominique

Secrétaire de séance : FONS Alizée

OBJET : Délibération 2024-04
Vote de la subvention sortie scolaire 2024

Madame le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 22 janvier 2024, il a été alloué les subventions 2024, aux différentes associations qui en avaient fait la demande.

Depuis ce conseil, les enseignantes ont sollicité les communes du RPI pour le voyage scolaire de fin d'année 2024.

Les maires se sont réunis et propose comme l'année dernière, une participation par élèves, en fonction des enfants concernés par le voyage, les maires proposent 35 euros par enfant.

La commune de Saint Germier à 2 enfants concernés par ce voyage donc notre participation serait de 70 euros.

Madame le Maire demande au conseil municipal de valider la préposition ci-dessus.

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité d'octroyer la subvention communale de la façon suivante pour l'année 2024 :

	2024
Coopérative RPI voyage scolaire	70 euros

Cette dépense sera prévue au budget primitif 2024, Article 6574, de la section de fonctionnement.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de la Haute Garonne

La présente délibération fera l'objet d'un affichage pendant deux mois au siège de la commune.

Fait et délibéré à Saint Germier, le 22 février 2024

Madame ESCRICH FONS Esther
Maire

Madame FONS Alizée
Secrétaire de séance



Mme ESCRICH FONS Esther
Maire de SAINT GERMIER



Délibération N°2024-04
Nombre de conseillers : 11
En exercice : 09
Présents : 08
Absent excusé : 01
Procuration : 00
Votants : 8